INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

1er Novembre 1981
No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE LABELLE
MUNICIPALITE DE LABELLE

Le dimanche premier novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (1er novembre 1981), se tenait à l'Hôtel de Ville de Labelle situé au 1, rue Du Pont, un bureau de votation pour les électeurs de Labelle.

A huit (8.00) heures précises, j'ai invité les électeurs à voter pour élire des candidats sur les sièges de Maire, et Conseillers aux sièges numéros un (1), quatre (4) et cinq (5).

A dix-huit (18.00) heures précises, j'ai déclaré la votation terminée. Après le décompte des votes, les candidats ayant obtenus la majorité des voix, étaient au siège de Maire, monsieur Charles Bélisle, au siège de Conseiller numéro un (1), monsieur Emile Valiquette, au siège de Conseiller numéro quatre (4), monsieur Fernand Vézina, au siège de Conseiller numéro cinq (5), monsieur André Beaudry.

Vendredi le cinq novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (5 novembre 1981), n'ayant pas eu de recomptage judiciaire, je déclare donc élus:

Siège de Maire:	Monsieur Charles Bélisle Rentier de Labelle.
Siège de Conseiller: I	Monsieur Emile Valiquette Educateur Spécialisé de Labelle.
Siège de Conseiller: 4	Monsieur Fernand Vézina Mesureur de Bois, de Labelle.
Siège de Conseiller: 5	Monsieur André Beaudry Patissier, de Labelle.

SIGNE à Labelle, ce cinquième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (5 novembre 1981).

Jacques Damphousse
Président d'élection

Huguette F. Labelle
Secrétaire d'élection

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

9 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Labelle
Comté Labelle, Qué.

Je, soussigné, Charles Bélisle, Rentier demeurant à Labelle, ayant été déclaré élu à la charge de Maire de la Municipalité de Labelle, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Charles Bélisle

Charles Bélisle

ASSERMENTE DEVANT MOI, à Labelle, le neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 novembre 1981).

Jacques Damphousse, Sec.-Trés.

Je, soussigné, Emile Valiquette, Educateur Spécialisé, demeurant à Labelle, ayant été déclaré élu à la charge de Conseiller Municipal de la Municipalité de Labelle au siège numéro un (1), jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Emile Valiquette

Emile Valiquette

ASSERMENTE DEVANT MOI, à Labelle, le neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 novembre 1981).

Jacques Damphousse, Sec.-Trés.

Je, soussigné, Fernand Vézina, Mesureur de Bois demeurant à Labelle, ayant été déclaré élu à la charge de Conseiller Municipal de la Municipalité de Labelle au siège numéro quatre (4), jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Fernand Vézina

Fernand Vézina

ASSERMENTE DEVANT MOI, à Labelle, le neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 novembre 1981).

Jacques Damphousse, Sec.-Trés.

Je, soussigné, André Beaudry, Patissier demeurant à Labelle, ayant été déclaré élu à la charge de Conseiller Municipal de la Municipalité de Labelle au siège numéro cinq (5), jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

André Beaudry

André Beaudry

ASSERMENTE DEVANT MOI, à Labelle, le neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 novembre 1981).

Jacques Damphousse, Sec.-Trés.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2 Novembre 1981.

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, Lundi le deux Novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (2 Novembre 1981) à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, Philippe Valiquette, Jean Brisebois, formant quorum sous la présidence de M. Fernand Vézina, Maire.

235 3-11-1981 AJOURNEMENT D'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois d'ajourner l'assemblée au lundi neuf Novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 Novembre 1981), à 20.00 heures.

Adoptée.

Maire

Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

9 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue le lundi neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 Novembre 1981) en reprise de la session régulière du deux novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (2 Novembre 1981) au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, Jean Brisebois et Emile Valiquette formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2354-11-1981 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, qu'après les ajouts suivants à l'ordre du jour soit:

Item 6 A : Rencontre avec les ingénieurs Laporte, Cloutier & Associés.

Item 6 D : Offre d'emploi, Surveillant-Animateur au Pavillon des Loisirs.

que l'ordre du jour soit adopté et que l'item divers reste ouvert.

Adoptée.

2355-11-1981 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que les procès verbaux du cinq octobre mil neuf cent quatre-vingt-un (5 Octobre 1981) et du dix neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt-un (19 Octobre 1981) soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée.

2356-11-1981 ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette l'adoption et le paiement des comptes du mois allant du chèque no trois cent quarante neuf (349) à quatre cent vingt cinq (425) inclusivement et totalisant la somme de cent dix sept milles cinq cent soixante-et-neuf et trente cinq ($117,569.35) ainsi que l'adoption des salaires allant du chèque no: 788 à 818 inclusivement, totalisant la somme de onze milles trois cent quatre-vingt-treize et quatre-vingt-sept ($11,393.97) et le paiement des comptes d'officiers d'élection allant du chèque no: 436 à 455 inclusivement et totalisant la somme de deux mille trois cent quatre-vingt-onze dollars et quatre-vingt-treize sous ($2,391.93).

Adoptée.

2357-11-1981 LOCATION DU PAVILLON DES LOISIRS 2 JANVIER 1982:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

9 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

2357-11-1981 (Suite)

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois, que le Pavillon des Loisirs soit loué le deux janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux (2 Janvier 1982) à la famille Marcel Bélisle aux conditions habituelles.

Adoptée.

2358-11-1981

PLAN CADASTRE DE M. GUY BARBE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois d'accepter le plan cadastre no: 1919630 C, M. Guy Barbe, arpenteur-géomètre montrant la subdivision d'une partie du lot 5 B (5B-47, 5B-48 et 5 B-49) du rang I du cadastre officiel du Canton Joly, division d'enregistrement de Labelle

Adoptée.

2359-11-1981

OUVERTURE DE LA PECHE AU BROCHET ET AU DORE DANS LA ZONE L-1 ET J:

ATTENDU QUE notre région dépend en grande partie du tourisme pour sa survie et son économie.

ATTENDU QUE la majorité des établissements touristiques ont déjà toutes leur réservations prises pour le printemps prochain.

ATTENDU QU'il est donc impensable que le Ministre vienne de nouveau pénaliser nos régions qui sont déjà des régions en forte majorité en chômage. Donc en imposant la fermeture de la pêche lors du premier congé de la saison d'été ceci pourrait augmenter notre haut taux de chômage.

ATTENDU QUE la fraie du doré et brochet est déjà terminée dans nos régions à cette date.

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que le Conseil Municipal de Labelle envoie au Ministre des Loisirs de la Chasse et de la Pêche une demande à l'effet que la date d'ouverture pour la pêche au brochet et doré dans les zones L-1 et J soit fixé au vendredi avant la fête de la reine laquelle fête est toujours fixée au 3ième lundi du mois de mai. Et ceci pour des raisons d'ordre économique dans nos régions. Si la pêche au brochet et doré n'était pas ouverte pour ce premier grand congé de l'été il en résulterait des pertes considérables pour tous nos commercants.

Adoptée.

2360-11-1981

REQUISITION DE TRAVAIL HYDRO-QUEBEC:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Mme Rita Gasse, d'accepter la réquisition de travail No: 7735 de l'Hydro-Québec pour des travaux dans le rang I.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

9 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

2361-11-1981 REQUISITION DE TRAVAIL BELL CANADA NO: 130:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette d'accepter la réquisition de travail no: 130, tel que proposé par Bell Canada, à condition que Bell Canada se tienne responsable de tous dommages qui pourraient survenir à la Municipalité ou à tout contribuable lors de la confection desdits travaux.

Adoptée.

2362-11-1981 ACHAT D'EQUIPEMENT DE HOCKEY:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois d'autoriser M. Richard Radermaker, Directeur des Loisirs à procéder à l'achat d'équipement de hockey dès que les commanditaires auront payé leur don de trois cents cinquante dollars ($350.00) à M. Radermaker et qu'ils auront signé le protocole d'entente avec celui-ci.

Adoptée.

2363-11-1981 NOUVEAU COMMISSAIRE A LA COMMISSION DES LOISIRS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina d'accepter Mme Gisèle Bray Hardy et M. Réjean Nantel comme commissaire à la Commission des Loisirs de Labelle.

Adoptée.

2364-11-1981 CONTRAT B.C.P.L.:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que M. Charles Bélisle, Maire et M. Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier soient autorisésà signer le contrat avec la B.C.P.L. pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982).

Adoptée.

2365-11-1981 INSPECTEUR EN BATIMENTS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette d'engager M. Serge Lévesque pour trois (3) semaines à raison de trois cents dollars ($300.00) par semaine à titre d'Inspecteur en Bâtiments et que de plus le véhicule soit fourni à M. Lévesque.

Adoptée.

Dissidence de M. Jean Brisebois.

2366-11-1981 SURVEILLANT-ANIMATEUR DE LA PATINOIRE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry que des demandes d'offres d'emploi pour le poste

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

9 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

2366-11-1981 (Suite) de Surveillant-Animateur au Pavillon des Loisirs soient demandées. Les offres d'emploi devront parvenir au plus tard vendredi le quatre décembre (4 Décembre) à 16.00 heures à l'Hotel de Ville. Une décision sera prise lors de la prochaine assemblée soit lundi le sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (7 Décembre 1981)

Adoptée.

2367-11-1981 AUTORISATION DE SIGNER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina que M. Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier et M. Charles Bélisle, Maire ou en l'absence de ce dernier le Pro-Maire soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les transactions et effets bancaires ainsi que tous les documents relatifs à la bonne marche de la Municipalité.

Adoptée.

2368-11-1981 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que M. Fernand Vézina soit nommé Pro-Maire.

Adoptée.

2369-11-1981 REMERCIEMENT ANCIEN CONSEILLER ET CANDIDATS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que M. Bertrand Lebrun soit remercié pour les années passées comme Conseiller à la Municipalité de Labelle ainsi que tous les candidats ayant participé au dernière élection municipale.

2370-11-1981 LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. André Beaudry que l'assemblée soit levé.

Adoptée.

Charles Bélisle
Maire

Jacques Damphousse
Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

16 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil lundi le seize novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (16 Novembre 1981) à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, Jean Brisebois et Emile Valiquette formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2371-11-1981 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée.

2372-11-1981 DON AU COMITE SOCIAL DU CENTRE D'ACCUEIL DE LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette qu'un don de cent dollars ($100.00) soit remis au Comité Social du Centre d'Accueil de Labelle pour l'organisation d'une Fête à l'occasion de la Sainte-Catherine.

Adoptée.

2373-11-1981 FRAIS DE DEPLACEMENT A M. ROBERT NANTEL, CHEF-POMPIER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que les frais de déplacement soit payé à M. Robert Nantel, Chef-Pompier, pour que celui-ci se rende à Mirabel faire l'évaluation d'un camion citerne qui pourrait être apte pour notre protection incendie et que celui-ci rende rapport sur ledit camion dans les plus brefs délais possible.

Adoptée.

2374-11-1981 CANCELLATION DES SOUMISSIONS CONTRAT DE VIDANGES RIVE-OUEST

ATTENDU QUE M. André Desgroseillers est dans l'impossibilité de signer le contrat pour le ramassage des ordures sur la Rive-Ouest ne rencontrant pas l'article 14 de notre cahier de charges

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina l'annulation de la résolution no: 2323-10-1981, entraînant ainsi la cancellation de toutes les soumissions reçues pour le transport et le ramassage des vidanges de la Rive-Ouest du Lac Labelle.

Adoptée.

2375-11-1981 SOUMISSION RAMASSAGE RIVE-OUEST DU LAC LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Mme Rita Gasse que des demandes de soumission soient demandés à M. Conrad Ste-Marie et André Desgroseillers pour le ramassage et le transport des ordures jusqu'au quai du Lac Labelle. Les soumissions devront nous parvenir

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

16 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

2375-11-1981 (Suite) au plus tard le lundi sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (7 décembre 1981) avant 17.00 heures à l'Hotel de Ville. Les soumissions seront ouvertes lors de l'assemblée régulière du sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (7 Décembre 1981).

Adoptée.

2376-11-1981 AMENDEMENT AUX RESOLUTIONS NOS: 2195-06-1981 ET 2325-10-1981:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Mme Rita Gasse que les résolutions nos: 2195-06-1981 et 2325-10-1981 soient amendé de la façon suivante. Dans les deux (2) cas M. Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier et M. Fernand Vézina, Maire étaient autorisés à signer les contrats, devrait maintenant se lire: M. Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier et M. Charles Bélisle, Maire soient autorisés à signer les contrats.

Adoptée.

2377-11-1981 NOMINATION DU VERIFICATEUR 1981:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que M. Jacques Allard C.A., soit nommé vérificateur pour faire la vérification des états financiers mil neuf cent quatre-vingt-un (1981).

Adoptée.

2378-11-1981 DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Emile Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que le discours du Maire portant sur le budget soit publié dans le Journal Le Messager Régional pour une parution.

Adoptée.

M. Charles Bélisle, Maire, prononce son discours sur le budget lors de l'assemblée.

2379-11-1981 DOSSIER M.R.C.:

CONSIDERANT QU'il est du devoir de chaque Municipalité locale de déterminer sa zone d'appartenance face à la création d'une M.R.C.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de la Minerve et d'autres Municipalités locales ont pris des décisions mûrement réfléchies pour appartenir à une M.R.C. plus au sud.

CONSIDERANT QUE nous ne voyons pas la raison pour laquelle le Conseil d'Administration du Conseil de Comté de Labelle discute et prenne position sur les décisions prises par les Conseils Municipaux locaux.

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois de demander au Comité de Consultation de ne pas tenir compte des résolutions venant du Conseil d'Administration du Conseil de Comté de Labelle dans le découpage des M.R.C. et que copie de cette résolution soit envoyé à

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

16 Novembre 1981

No. de résolution ou annotation

2379-11-1981 (Suite) M. Jacques Léonard, Ministre des Affaires Municipales.

Adoptée.

2380-11-1981 MOTEUR POMPE AQUEDUC:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que M. Robert Boivin, Inspecteur Municipal soit autorisé à acheter un nouveau moteur de 20 forces pour le fonctionnement de la pompe d'aqueduc. Le montant ne devra pas excéder deux milles dollars ($2,000.00)

Adoptée.

2381-11-1981 LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina la levée de l'assemblée.

Adoptée.

Maire

Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Labelle
Comté Labelle, Qué.

ASSERMENTATION DE MONSIEUR REAL BELISLE

Je, soussigné Réal Bélisle, journalier demeurant à Labelle, ayant dûment été nommé Inspecteur en Bâtiments de la Municipalité de Labelle, jure que je remplirai avec fidélité et honnêteté, les devrois de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Real Bilisle
Réal Bélisle.

ASSERMENTE devant moi à Labelle, le huit Décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (8 Décembre 1981).

Jacques Damphousse
Jacques Damphousse, Secé-Trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue le sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (7 Décembre 1981) au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil à laquelle sont présents: Madame et Messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, Jean Brisebois et Emile Valiquette, forment quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2382-12-1982 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette l'adoption de l'ordre du jour, et que l'item divers reste ouvert.

Adoptée.

2383-12-1981 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que les procès-verbaux du deux novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (2 Novembre 1981) du neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (9 Novembre 1981) et du seize novembre mil neuf cent quatre-vingt-un (16 Novembre 1981) soient adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2384-12-1981 ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES NOVEMBRE 1981:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois l'adoption et le paiement des comptes allant du chèque numéro 426 à 563 inclusivement, le tout totalisant la somme de cinquante six milles trois cent soixante cinq et dix-neuf ($56,365.19) et que les chèques numéros 483 au montant de six milles cent cinquante ($6,150.00) et numéro 534 au montant de mille trois cent cinquante trois et quarante cinq ($1,353.45) soient retenu, ainsi que l'approbation des salaires allant du chèque numéro 819 à 862 inclusivement totalisant la somme de quatorze milles huit cent trente huit et dix-neuf ($14,838.19)

Adoptée.

2385-12-1981 DENEIGEMENT DU RANG "A":

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que le Ministère des Transports soit contacté pour voir à l'entretien du Rang "A" dans la section qui leur appartient à partir du Pont.

Adoptée.

2386-12-1981 POLITIQUE DE TARIFICATION DES ACTIVITES DE LOISIRS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois qu'à compter du quinze décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (15 Décembre 1981) le principe de politique de tarification tel que soumis par la Commission des Loisirs de Labelle soit approuvé et que M. Richard Radermaket et Jacques Damphousse soumette au Conseil Municipal de Labelle

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2386-12-1981 (Suite) une politique de tarification avec des taux établis pour mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982).

Adoptée.

2387-12-1981 AVIS DE MOTION:

Le Conseiller M. Jean Brisebois donne avis de motion que lors d'une prochaine séance régulière du Conseil un règlement sera présenté pour modifier l'actuel règlement de la Commission des Loisirs de Labelle.

2388-12-1981 DEFINITION DE TACHES DU DIRECTEUR DES LOISIRS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette que le Directeur des Loisirs de Labelle ait à l'avenir les descriptions de tâches suivantes:

Dans le secteur administratif:
Il voit à la gestion du personnel de son service.

Il voit à la préparation du budget annuel de son service (les postes budgétaires de son service seront déterminés par le Conseil.

Il voit à l'administration du budget de son service en suivant la procédure normale d'achat.

Il voit à la préparation des projets de son service, dans le cadre de projets subventionnables par les différents paliers gouvernementaux.

Il voit à apporter les correctifs nécessaires à l'amélioration de son service.

Il applique les politiques générales établies par le Conseil Municipal en matière de loisir.

Il prévoit les effectifs en personnel du service, dirige, coordonne et évalue leur travail.

Il prépare et tient à date un cahier des services annuels que le Service des travaux publics doit rendre au service des Loisirs de la Municipalité.

Etablit chaque année, les objectifs de son service et prépare un plan d'action annuel.

Il remplit tout formulaire ou rapport que nécessite son emploi.

Il suggère au Conseil tout projet permettant un meilleur développement des loisirs à Labelle.

Il achemine au Conseil toute information pertinente aux loisirs.

Il voit le registre de la piscine à toutes les semaines.

Il exécute les fonctions, devoirs et pouvoirs qui peuvent lui être assignés par d'autres règlements ou par résolution du Conseil Municipal.

Il rédige à la dactylo, tout document du service des loisirs qui en démontre la nécessité (le Directeur des Loisirs devra être libéré de cette tâche dans les plus brefs délais).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2388-12-1981 (Suite)

Il dirige, contrôle et coordonne le travail du ou des surveillants-animateurs.

Il compile les différents rapports qui lui sont acheminés.

Il vérifie et signe les feuilles de temps des employés du service des Loisirs.

Il achemine au (à la) comptable de la Municipalité, toute information servant à la facturation des services tarifiés de la Municipalité.

Il voit au respect des ententes signées au bénéfice du Service des Loisirs de la Municipalité (exception faite de l'aspect financier de l entente). Il informe le Conseil de toute incomptabilité du respect des ententes.

Il prépare chaque mois, le rapport mensuel des activités de son service pour le mois précédent et le remet au secrétaire-trésorier de la Municipalité.

DANS LE SECTEUR DE LA PROGRAMMATION DU SERVICE DES LOISIRS:

Il voit à la planification, l'organisation et l'évaluation des activités du service des loisirs.

Il voit à la promotion des activités de son service.

Il dirige, coordonne et contrôle le service des loisirs dont la fonction est de mettre à la disposition des citoyens, les moyens de se récréer et d'occuper leur temps libre.

Il voit à la réalisation, supervise et évalue les programmes d'activité du service des loisirs qui sont offerts à la population.

Il dirige, coordonne et évalue le travail du personnel surnuméraire du service des loisirs.

Il tient en filière, les formulaires d'inscription des différentes activités du service des Loisirs.

DANS LE SECTEUR DES EQUIPEMENTS ET MATERIAUX DU SERVICE DES LOISIRS:

Il voit à l'élaboration de normes d'utilisation des équipements du service des loisirs.

Il voit à gestion de l'utilisation des aménagements de loisir de la Municipalité de Labelle.

Il prépare les ententes pour l'utilisation des équipements de loisir de la Municipalité et des autres organismes avec lesquels la Municipalité a un protocole d'entente d'utilisation ou est propriétaire.

Il s'assure d'avoir le matériel nécessaire au bon fonctionnement des programmes.

Il établit l'horaire d'utilisation des équipements de loisir mis à sa disposition.

Il tient un inventaire des équipements de loisir de la Municipalité.

Il tient un régistre de l'utilisation des différents équipements de loisir.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2388-12-1981 (Suite)

Voir à établir une politique et un contrôle du prêt de certai équipements qui sont déterminés par le conseil.

Négocie et signe les différents protocoles d'entente du service des loisirs pour l'utilisation des équipements de loisir de la Municipalité.

s'assure que l'utilisation de la piscine soit faite en conformité avec les exigences légales.

DANS LE SECTEUR DE LA COMMISION DES LOISIRS:

Il doit élaborer des politiques d'ensemble en matière de loisirs, en collaboration avec la Commission des Loisirs et sous l'approbation du Conseil.

Agit comme conseiller technique auprès de la Commission des Loisirs et doit travailler en étroite collaboration avec celle-ci.

Cumule la fonction de secrétaire de la Commission des Loisirs.

DANS LE SECTEUR DE LA PUBLICITE, L'INFORMATIONET LES ECHANGES:

Il établit les contacts nécessaires avec les personnes et les organismes susceptibles d'aider à la réalisation des objectifs poursuivis.

Etablit et maintien des contacts avec le public, les corps publics et les organismes de loisir, les informant de la philosophie du service et des buts poursuivins et des politiques établies.

Transment toute information pertinente aux organismes de loisir.

Etudie et se tient informé des récents développements dans le champ de la récréation communautaire et à cette fin: participe a des sessions d'information sur les loisirs.

Participe à certaines sessions d'information et de formation pertinente à son emploi.

Adoptée.

2389-12-1981 OBJECTIF 1982 DE LA COMMISION DES LOISIRS DE LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina d'accepter les objectifs 1982 de la Commission des Loisirs de Labelle tel que présenté.

Adoptée.

2390-12-1981 POSTE SURVEILLANT-ANIMATEUR:

IL EST PROPOSE par le ConseillerM. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que Messieurs Jean Brisebois et M. André Beaudry ainsi que le Directeur des Loisirs plus un membre nommé par le Président de la Commission des Loisirs soient mandaté pour faire la sélection le plus tôt possible d'un candidat comme surveillant-animateur au Pavillon des Loisirs.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2391-12-1981 OUVERTURE DES SOUMISSIONS RIVE-OUEST DU LAC LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette l'ouverture des soumissions pour le ramassage des vidanges de la Rive-Ouest du Lac Labelle. Deux (2) soumissions nous sont parvenues, soit celle de M. Conrad Ste-Marie au montant de trois milles dollars ($3,000.00) et celle de M. André Desgroseillers au montant de trois milles six cent dollars ($3,600.00).

2392-12-1981 LEVEE DE L'ASSEMBLEE POUR SIEGER A HUIS CLOS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Mme Rita Gasse que le Conseil se retire pour siéger à huis clos.

Adoptée.

2393-12-1981 REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette la réouverture de l'assemblée.

Adoptée.

2394-12-1981 SOUMISSION RIVE-OUEST DU LAC LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que la soumission de M. Conrad Ste-Marie au coût de trois milles dollars ($3,000.00) pour le ramassage des vidanges sur la rive Ouest du Lac Labelle soit retenue et qu'un annexe pour le transport des vidanges du Lac Labelle au dépotoir du village de Labelle au coût de mille cinq cent dollar s($1,500.00) soit ajouté au contrat et que Messieurs Charles Bélisle, Maire et Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier soient autorisé à signer le contrat avec l'annexe.

Adoptée.

2395-12-1981 ENGAGEMENT D'UN BRIGADIER SCOLAIRE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que Mme Marie-Paul Tremblay soit engagée comme brigadier scolaire pour la traverse des enfants au coin des rues Bélanger et Curé Labelle au taux horaire de salaire minimum. Mme Tremblay travaillera deux (2) heures par jour. Les jours ouvrables de classe seulement.

Adoptée.

2396-12-1981 PAIEMENT DU CAMION NEUF 4 X 4:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry le paiement du compte de quatorze milles quarante dollars ($14,040.00) à Machabée Automobiles pour l'achat du camion neuf.

Adoptée.

2397-12-1981 NOMINATION D'UN CONSEILLER RESPONSABLE EN LOISIR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. André Beaudry, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2397-12-1981 (Suite) que M. Jean Brisebois soit nommé Conseiller Responsable en loisir pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982).

Adoptée.

2398-12-1981 SOUMISSION DE CONCASSE PAR INVITATION:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que des soumissions par invitation soient demandées aux Excavations Allard, et Germain Paiement Excavation pour l'achat de concassé pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982). Les soumissions devront nous parvenir à l'Hotel de Ville au plus tard le vingt-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (21 Décembre 1981) à cinq (5) heures.

Adoptée.

2399-12-1981 ENTRETIEN DES FOURNAISES L'HIVER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry qu'une somme de trois cent dollars ($300.00) soit accordée à M. Marcel Nantel, Plombier pour que celui-ci fasse l'entretien des vérifications mensuelles des fournaises à l'huile dans tous nos bâtiments. Et ce pour l'hiver mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) et quatre-vingt-deux (82).

Adoptée.

2400-12-1981 NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN BATIMENTS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette que Monsieur Réal Bélisle soit nommé inspecteur en Bâtiments pour la Municipalité de Labelle.

Adoptée.

2401-12-1981 PAIEMENT DU COMPTE POUR L'ACHAT D'UNE SIRENE D'ALARME AU LAC DES SUCRERIES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry que le compte de deux cent quarante dollars et onze sous ($240.11) pour l'achat d'une sirène d'alarme au Lac des Sucreries soit payé à Monsieur Fernand Beaudry.

Adoptée.

2402-12-1981 RESOLUTION POUR FERMETURE DU DOSSIER DILLILO ET GRASSI:

CONSIDERANT que le dossier Dillilo et Grassi est réglé hors cours avec la Commission Scolaire des Laurentides.

CONSIDERANT que la Municipalité ne voit pas l'utilité de retenir Me Alfred Bélisle plus longtemps en cette cause.

IL EST DONC PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que Me Alfred Bélisle, ferme le dossier Dillilo et Grassi, numéro de dossier : B-562112 et nous envoie son compte final dans les plus brefs délais possibles.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7 Décembre 1981,

No. de résolution ou annotation

2403-12-1981 DON POUR LE DEPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOEL:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que le don de deux cent cinquante dollars ($250.00) soit donné au Comité des Loisirs de Labelle pour le dépouillement de l'arbre de Noel 1981et que le Pavillon des Loisirs ainsi que le système de son leur soit prêté gratuitement.

Adoptée.

2404-12-1981 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que l'assemblée soit ajournée au Mardi huit décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (8 Décembre 1981) à 21.00 heures.

Adoptée.

2389-12-81 (suite OBJECTIFS 1982 DE LA COMMISSION DES LOISIRS DE LABELLE:

Il est résolu à l'unanimité de recommander au Conseil Municipal d'accepter les objectifs suivants pour la Commission des Loisirs 1982:

A) Présenter au Conseil Municipal un projet de politique d'accréditation des organismes de loisir oeuvrant dans le territoire de la Municipalité pour Janvier 1982.

B) Présenter au Conseil Municipal un projet de politique de distribution: des heures de glace, des heures de terrain de balle et d'heures de gymnase pour Février 1982.

C) Présenter au Conseil Municipal un plan triennal de développement des activités de loisir pour Avril 1982.

D) Présenter au Conseil Municipal un plan quinquenal de développement des équipements de loisir municipaux pour Septembre 1982.

D) Tenis un mini-congrès des organismes de loisir de Labelle, afin d'identifier les besoins de ces derniers et que le Service des Loisirs réponde mieux à leurs besoins. Tenir l'assemblée générale annuelle de la Commission des Loisirs et la soirée annuelle des bénévoles en Octobre 1982.

F) Présenter au Conseil Municipal le budget municipal des loisirs pour 1983 en Novembre 1982.

G)Etablir et présenter au Conseil Municipal de nouveaux objectifs de la Commission des Loisirs pour l'année suivante en décembre 1982.

H) Présenter au Conseil Municipal une nouvelle politique salariale pour le personnel surnuméraire de la Piscine Régionale et de la Plage Municipale du Petit Caribou pour Décembre 1982

I) Présenter au Conseil Municipal les grandes politiques et le plan d'action du Service des Loisirs pour 1982 et 1983.
J) Recommander au Conseil Municipal toute décision pour le développement des Loisirs à Labelle.
K) Rencontrer le Conseil Municipal 4 fois dans l'année.

Maire Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

8 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle tenue le huit décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (8 Décembre 1981) en reprise de la session régulière du lundi sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (7 Décembre 1981) au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 21.00 heures, à laquelle sont présents Madame et Messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, Jean Brisebois et Emile Valiquette formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2405-12-1981 REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée.

2406-12-1981 ORDRE DU JOUR:

Les sujets suivants sont proposés pour l'ordre du jour:

1- Tarification

2- Demande de la Chambre de Commerce Régionale

3- Cas de M. Robert Boivin,

4- Demande au Comté pour Rôle d'Evaluation à la valeur locative.

5- Questions de l'auditoire.

2407-12-1981 TARIFICATION:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette qu'après modification à la page douze (12) soit pour les taux de photocopies la tarification pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) soit acceptée tel que préparé dans le document par M. Jacques Damphousse et Richard Radermaker.

Adoptée.

2408-12-1981 LOCAL DES PIONNIERS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. André Beaudry que demande soit faite aux Pionniers pour qu'ils retirent leurs effets personnels entreposés dans un local au Collège.

Adoptée.

2409-12-1981 LOCATION D'UN LOCAL A LA CHAMBRE DE COMMERCE REGIONALE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. André Beaudry, que l'ancien local des Pionniers au Collège soit laissé à la Chambre de Commerce Régionale du quinze décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (15 Décembre 1981) au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (31 Décembre 1982) en retour la Municipalité de Labelle exige

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

8 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2409-12-1981 (suite) un dédommagement de deux milles cent dollars ($2,100.00) pour la période.

Adoptée.

2410-12-1981 CAS DE M. ROBERT BOIVIN:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Emile Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois de remercier M. Robert Boivin de ses services et que quinze (15) jours d'avis chômés ainsi que sa paie de vacances lui soit accordés et qu'à compter du vingt-trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (23 Décembre 1982) M. Robert Boivin ne soit plus considéré comme étant à notre emploi.
Trois (3) Conseillers sont en faveur de cette résolution.
Trois (3) Conseillers sont dissidents.
M. Charles Bélisle, Maire demande le vote.
Trois(3) Conseillers se disent encore pour la résolution.
Trois (3) Conseillers se disent dissidents.
M. Charles Bélisle, Maire, se prévaut de son droit de vote et vote en faveur de la résolution.
La résolution est donc maintenue.

Adoptée.

2411-12-1981 ROLE D'EVALUATION A LA VALEUR LOCATIVE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que demande soit faite au Conseil de Comté de Labelle pour que le Service d'Evaluation rédige un Rôle d'Evaluation à la valeur locative pour le dépôt du rôle mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983).

Adoptée.

2412-12-1981 LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Mme Rita Gasse, la levée de l'assemblée.

Adoptée.

Maire

Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

21 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle tenue le vingt-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (21 Décembre 1981) au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil à laquelle sont présents Madame et Messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette et Jean Brisebois formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2413-12-1981 LOCATION A LA CHAMBRE DE COMMERCE LOCALE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que l'ancien local des Pionniers au Collège soit tarifié au taux suivant pour la Chambre de Commerce locale soit quatre cents dollars, ($400.00) représentant vingt pour cent (20%) des frais d'entretien de l'édifice et six cents dollars ($600.00) de plus pour qu'il puisse partager le local avec la Chambre de Commerce Régionale. Cette tarification est annuelle et est en force jusqu'au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (31 Décembre 1982).

Adoptée.

2414-12-1981 ANNULATION DE LA RESOLUTION NUMERO 2268-09-1981:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette que la résolution 2268-09-1981 soit annulée. Cette résolution portait sur l'acceptation d'un plan de la subdivision numéro 19422 B, de Monsieur Guy Barbe, Arpenteur-Géomètre et portant sur les parties de lot 240 et 272 au cadastre officiel du village de Labelle.

Adoptée.

2415-12-1981 ACCEPTATION D'UN PLAN CADASTRE PORTANT SUR LES LOTS 240 ET 272:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette d'accepter le plan de la subdivision portant sur les lots 240 et 272 maintenant nommés 242 et 271-1 cadastre officiel du village de Labelle et tel que préparé par Monsieur Guy Barbe, Arpenteur-Géomètre.

Adoptée.

2416-12-1981 LETTRE AU CHEF-POMPIER:

IL EST RESOLU unanimement qu'une lettre soit adressée au Chef-Pompier lui demandant quelles sont les raisons qui motivent ses absences auprès de la Brigade d'Incendie ainsi que le retard mis dans son travail soit rapport des départements et autre travail à effectuer.

Adoptée.

2417-12-1981 NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que M. Réal Bélisle soit nommé à titre d'inspecteur Municipal.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

21 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2418-12-1981 CONDITIONS SALARIALE 1982:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois que les conditions salariales suivantes soient en vigueur à compter du premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux (1er Janvier 1982) soit:

1- Monsieur Réal Bélisle dix-huit milles dollars ($18,000.00) par année à raison de quarante heures (40)semaine.

2- Monsieur Richard Radermaker quinze milles six cent dollars ($15,600.00) année à raison de quarante (40) heures semaine.

3- Monsieur Jacques Damphousse vingt milles dollars ($20,000.00) année à raison de trente-cinq (35) heures semaine plus séance du Conseil.

4- Monsieur Hubert Nantel six dollars vingt-cin ($6.25) l'heure à raison de quarante (40) heures semaine.

5- Monsieur Jean-Guy Clément six dollars vingt-cinq ($6.25) l'heure taux horaire.

6- Monsieur Aurèle Maillé six dollars vingt cinq ($6.25) l'heure à raison de quarante (40) heures semaine.

7- Monsieur Yvan Cédilotte neuf dollars soixante et onze ($9.71) taux horaire.

8- Employé occasionnel six dollars ($6.00) l'heure taux horaire.

Adoptée.

2419-12-1981 AMENDEMENT A LA POLITIQUE DE TARIFICATION:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que contrairement à ce qui avait été mentionné le patinage libre soit gratuit et que de plus tous ceux qui avaient fait une demande pour une location de salle alors que l'ancien taux était en vigueur, que l'ancien taux soit respecté et que les nouveaux taux de la tarification soient en vigueur jusqu'au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (31 Décembre 1982).

Adoptée.

2420-12-1981 FRAIS DE DEPLACEMENT:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Rita Gasse, que les frais de déplacement le vingt-cinq dollars ($25.00) ainsi que les frais de repas de trente-deux dollars vingt-deux ($32.22) pour des déplacements et rencontres à Mont-Laurier soient payés à M. Charles Bélisle, Maire.

Adoptée.

2421-12-1981 FRAIS DE DEPLACEMENT 1982:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Rita Gasse qu'à compter du

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

21 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2421-12-1981 (Suite) premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux (1er Janvier 1982) les frais de déplacement soient payés à quarante sous ($0.40) du mille.

Adoptée.

2422-12-1981 OUVERTURE DES SOUMISSIONS DE CONCASSE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois que l'on procède à l'ouverture des soumissions pour le concassé Une seule soumission nous était parvenue, soit celle de Excavation Allard au coût de vingt-six milles dollars ($26,00

Adoptée.

2423-12-1981 SOUMISSION DE CONCASSE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette qu l'on retienne la soumission de Excavation Allard & Fils au coût de vingt-trois milles dollars ($23,000.00) pour onze milles cinq cent (11,500) tonnes de concasse 0-3/4 et trois milles dollars ($3,000.00) pour mille cinq cent (1,500) tonnes de concasse de 3/4 à 2½. De plus le prix de la tonne chargée sera de deux dollars vingt-cinq ($2.25) la tonne s'il y a plusieurs camions à charger. Ce prix est en vigueur jusqu'au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (31 Décembre 1982).

Adoptée.

2424-12-1981 TAXATION PAR INFORMATIQUE:

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il serait préférable pour nous d'opter pour un système de taxation par informatique.

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller Fernand Vézina secondé par le Conseiller André Beaudry qu'une entente soit signée avec La Corporation du Comté de Labelle pour que celle-ci nous offre le service de taxation par informatique.

Adoptée.

2425-12-1981 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois que l'assemblée soit ajournée, pour environ dix (10) minutes.

Adoptée.

2426-12-1981 REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée.

2427-12-1981 ENGAGEMENT D'UN SURVEILLANT-ANIMATEUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquet

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

21 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2427-12-1981 (Suite) que Monsieur André Spearant soit engagé comme Surveillant-Animateur au Pavillon des Loisirs pour la saison de la patinoire au taux horaire de six dollars ($6.00) l'heure à raison de trente-cinq (35) heures semaine. Son emploi durera jusqu'à la finition de la saison de la patinoire. M. Spearant ne devra en aucun temps s'occuper du restaurant sur ces heures de travail. Par contre il pourra accorder à la personne de son choix la concession du restaurant. La Municipalité laisse le local du restaurant gratuitement à Monsieur Spearant.

Adoptée.

2428-12-1981 CERTIFICAT DE LIQUIDITE:

IL EST RESOLU unanimement que les numéros de certificat de liquidité émis par le Secrétaire-Trésorier soient notés au bas de chaque résolution qui l'exige.

Adoptée.

2429-12-1981 SURTEMPS 1981:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois qu'une somme de cinq cent dollars ($500.00) soit allouée à M. Jacques Damphousse, Secrétaire-Trésorier pour du surtemps qu'il a effectué en mil neuf cent quatre-vingt-un (1981).

Adoptée.

2430-12-1981 LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par leConseiller Rita Gasse la levée de l'assemblée.

Adoptée.

Maire

Secrétaire-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

23 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE LABELLE
MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale dûment convoquée du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle tenue à 19.30 heures et au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mercredi le vingt-trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (23 Décembre 1981) à laquelle sont présents Madame et Messieurs les Conseiller Rita Gasse, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, Jean Brisebois formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2431-12-1981

BUDGET 1982:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que le budget de revenus et dépenses de l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) tel qu'inscrit au présent procès soit approuvé et adopté.

REVENUS:

Taxes foncières générales	$591,023.00
Eau	$ 52,000.00
Egoût	$ 8,000.00
Affaires	$ 9,000.00
Règlement #26	$ 1,114.00
Ecole St-Pie X	$ 2,145.00
Centre d'Accueil	$ 11,881.00
Immeubles du Gouvernement du Québec	$ 793.00
Réseaux d'électricité	$ 23,906.00
Poste Canada	$ 485.00
Institutions religieuse	$ 2,105.00
Effet de Plafonnement	$ 519.00
Autres services rendus	$ 26,970.00
Services rendus à d'autres municipalités	$ 3,000.00
Autres revenus de sources locales	$ 41,000.00
Transferts inconditionnels	$ 356.00
Transferts conditionnels	$ 48,313.00
	$822,689.00

DEPENSES:

Administration générale	$159,525.00
Sécurité publique	$ 23,150.00
Transport routier	$256,910.00
Hygiène du milieu	$117,600.00
Urbanisme et mise en valeur du territoire	$ 13,900.00
Loisirs et culture	$ 61,053.00
Autres activités: Edifices	$ 57,150.00
Machineries et véhicules	$ 38,522.00
Dépenses en immobilisations à même les revenus	$ 21,200.00
Frais de financement	$ 30,038.00
Quote-Part des dépenses de la communatué municipale	$ 43,641.00
	$822,689.00

Adoptée.

2432-12-1981

TAUX DE TAXE 1982:

ATTENDU QUE le Conseil Municipal de Labelle prévoit des dépenses pour mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) de huit cent vingt-deux milles six cent quatre-vingt-neuf ($822,689.00).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

23 Décembre 1981

No. de résolution ou annotation

2432-12-1981 (Suite)

ATTENDU QUE les revenus autres que les taxes foncières sont de deux cent trente-et-un milles six cent soixante six dollars ($231,666.00)

ATTENDU QUE l'écart à combler est de cinq cent quatre-vingt-onze milles vint-trois dollars ($591,023.00).

ATTENDU QUE l'évaluation foncière imposable de la Municipalité de Labelle est de quarante-cinq millions quatre cent soixante quatre mille trois cent trente deux ($45,464,332.00

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller M. Jean Brisebois et secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que le taux de taxe pour l'année mil neuf cent quatre-vingt deux (1982) soit fixé à un dollar trente ($1.30) du cent dollar d'évaluation et qu'il soit prélevé sur chaque immeuble de la Municipalité.

Adoptée.

2433-12-1981

TAUX D'INTERET SUR ARRERAGE DE TAXES ET TOUT AUTRE COMPTE DU A LA MUNICIPALITE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gesse, secondé par le Conseiller M. Fernand Vézina, qu'un taux de vingt-et un (21%) pour cent d'intérêts annuels soit chargé sur les arrérages de taxes mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) et tout autre compte dû à la Municipalité en mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982).

Adoptée.

2434-12-1981

LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette la levée de l'assemblée.

Adoptée.

Charles Gélinas
Maire

Secrétaire-Trésorier.